

# Dispositif de prêts de classes tablettes

## Note de présentation

### Présentation générale du dispositif

Dans le cadre du partenariat entre Canopé académie de Dijon, les DSDEN et la DANE, il s'agit de permettre à des enseignants d'expérimenter des usages du numérique en rapport avec des projets pédagogiques.

Un appel à projet par circonscription permettra aux enseignants intéressés de postuler.

Une classe mobile de 12 tablettes élèves sera disponible accompagnée de son écosystème (cf. annexe).

#### Les prêts s'étendent sur 4 périodes.

Les enseignants ainsi que les formateurs accompagnant le projet bénéficieront d'une formation d'une journée. Des tablettes leurs seront prêtées pour préparer le projet de la période suivante.

### Organisation du dispositif

#### 1. Référents projets

##### Responsables projets :

- Canopé : Yves Longepierre, formateur numérique [yves.longepierre@ac-dijon.fr](mailto:yves.longepierre@ac-dijon.fr)
- DSDEN 71 : Annie Montfort, Conseillère pédagogique départementale au numérique [cpdnumedu71@ac-dijon.fr](mailto:cpdnumedu71@ac-dijon.fr)

##### Gestion des classes tablettes et formation :

- Canopé 71 : La Directrice Canopé [caroline.delabaere@ac-dijon.fr](mailto:caroline.delabaere@ac-dijon.fr) site de Mâcon et Yves Longepierre Chargé de projet aux usages du numérique de Canopé site de Mâcon.

#### 2. Conventiionnements

La DSDEN 71 et Canopé académie de Dijon

#### 3. Identification des projets

Chaque circonscription en lien avec l'atelier canopé 71, suite à l'appel à projet, identifiera la classe bénéficiaire du prêt de tablettes. Ces projets s'appuieront sur des expérimentations pédagogiques et impliqueront les conseillers pédagogiques, les ERUN (enseignants référents pour les usages du numérique) de la circonscription et le référent numérique de l'atelier canopé 71.

#### 4. Rappel des grands principes du dispositif de prêts

##### Les enseignants bénéficiaires du prêt s'engagent à :

- suivre une formation d'une journée

Calendrier 2017-2018 à confirmer	
P2	26/09/17 (projet déjà sélectionné)
P3	09/11/17
P4	15/01/18
P5	09/03/18

- communiquer et mutualiser son travail lié au projet (formalisation du projet, bilan...)
- accepter la visite et/ou la présence dans leur classe de différentes personnes liées aux projets, ainsi que de la presse ;
- ranger et sécuriser autant que faire se peut les classes tablettes en fin de journée ;
- organiser une réunion des parents d'élèves de sa classe afin de leur présenter le travail réalisé ;
- répondre à un questionnaire de fin de prêt ;

### Les DSDEN bénéficiaires des prêts s'engagent à :

- sélectionner les projets pédagogiques des enseignants ;
- mobiliser de manière régulière, leurs personnes ressources numériques et leurs conseillers pédagogiques tout au long du dispositif (aide à la formalisation du projet, présence pendant la journée de formation, soutien régulier en classe pendant la durée du prêt, etc.) ;
- Organiser en fin de prêt une restitution des activités menées :
  - soit par une visite conjointe, dans la classe bénéficiaire, de l'IEN, des élus de la commune concernée et des parents d'élèves en présence de représentants de Réseau Canopé et de la DANE ;
  - soit par la rédaction d'un compte-rendu d'une ou plusieurs activités menées dans le cadre du prêt pour publier sur le site <https://tice71.cir.ac-dijon.fr/>;
  - soit par la participation de l'enseignant à un témoignage écrit, audio ou vidéo.
- communiquer et valoriser le dispositif en partenariat étroit avec la DANE et Canopé.

### Canopé s'engage à :

- mettre à disposition des classes retenues le matériel tel que décrit dans l'annexe 1 en respectant le calendrier du dispositif ;
- livrer et retirer des classes le matériel selon le calendrier établi ;
- organiser une journée de formation à destination des enseignants et des formateurs concernés ;
- mettre à disposition trois tablettes pour l'enseignant, le conseiller pédagogique et l'ERUN concernés suite à la formation ;
- communiquer et valoriser le dispositif en partenariat étroit avec la DANE et les DSDEN ;

### Annexe 1 : Liste du matériel fourni

Classe tablettes iOS	Nombre
Tablettes	12(*)
Housses	12 (*)
Extensions garanties	14(*)
Adaptateur lightning vers AV numérique	1
Apple TV	1
Câble Kanex ATV Pro	1
Borne d'Accès AirPort Extreme	1
Kanex me Drive	1
Disque dur externe 500 Go usb 3	1
Ordinateur Dell latitude E6430 8 Go core i7	1
1 Module Ergotron 16 tablettes	1
Vidéo projecteur HDMI	1
Câbles + prises	1
Imprimante AirPrint	1
Cartouches imprimante multipack 4 cartouches	4

### Annexe 2 : Déroulé des différentes étapes du prêt

## Déroulement dispositif « classe tablettes numériques »

Les appels à projet sont sélectionnés par circonscription en partenariat avec l'atelier Canopé et la DSDEN. Informer le maire de la commune du déroulement du projet.

### Durant la période précédent le prêt

L'équipe comprend l'enseignant (et son complément de service si l'enseignant est déchargé), l'ERUN, le CP et le formateur canopé. La CPD peut aussi apporter son aide au projet.

Affiner les objectifs du projet.

Un temps de formation est proposé quelques semaines avant le premier prêt organisé par l'atelier canopé de Mâcon. (Formateur Yves Longepierre)

Le prêt pour l'équipe du projet d'une tablette chacun.

Un temps d'observation pour les membres de l'équipe dans la classe de l'enseignant en cours d'expérimentation.

Le directeur d'école assure le matériel. (valeur 13 000€)

S'assurer des droits (images et production des élèves)

### Durant la période d'expérimentation

- |  |   |
|--|---|
| Livraison, installation  | 1. Livraison et installation de l'ensemble du dispositif classe tablettes par Canopé avec la présence d'un membre de l'équipe, et éventuellement un membre de l'équipe du service informatique de la commune.   |
| Accompagnement   | 2. L'équipe accompagne l'enseignant à raison d'une intervention par semaine de l'atuic et du CPC. Tout au long du projet les acteurs du projet collecte des documents pédagogiques, des photos, des vidéos, des productions d'élève pour la restitution et la création d'un répertoire d'outils. .  |
| Programmation de la restitution (si le choix est fait d'une restitution) | 3. Dès la première semaine fixer une date pour une restitution concertée entre les différents acteurs du projet.<br>L'IEN se chargera d'inviter les élus et le DDEN.<br>4. Le directeur d'école ou l'enseignant invite les parents.<br><br>5. La CPD rédige un communiqué de presse validé par le DASEN et transmis aux médias locaux par le service communication de la DSDEN. |